

## ARRETE DE SUPPRESSION DE MANDATAIRE REGIE DE RECETTES « ANIMATIONS MUNICIPALES »

Le Maire de la Ville de Sarreguemines,

Vu l'arrêté de création de la régie de recettes « Animations Municipales » en date du 4 janvier 1999,

Vu l'arrêté du 22 septembre 2020 nommant Mme HAAF Marie régisseur titulaire et Mme DUBUISSON Alexandra régisseur suppléant,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** La suppression du régisseur désigné ci-dessous en tant que mandataire supplémentaire avec effet immédiat :

- Mme SCHWARTZ Clara

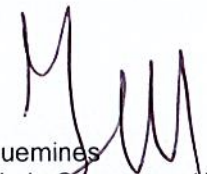


Marc-Antoine VANDERBEKEN

Le Responsable du Service de  
Gestion Comptable

Fait à Sarreguemines, le 17 octobre 2022

Marc ZINGRAFF



Le Maire de Sarreguemines  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté  
D'Agglomération Sarreguemines Confluences  
Conseiller Régional

Le mandataire suppléant  
(Avec la mention notifiée le »)

SCHWARTZ Clara

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,  
-informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le  
Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission

Copie transmise aux :

Régisseurs titulaire – Régisseur suppléant – S.G.C.- D.R.H.



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Envoyé en préfecture le 09/11/2022  
Reçu en préfecture le 09/11/2022  
Publié le **SLOW**  
ID : 057-215706318-20221017-DF108OCT22-AR

# PROJET DE DÉCRET

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, en vertu de ses attributions, a l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de décret relatif à la nomination et à la révocation des membres du conseil d'administration de la société publique d'économie mixte dite "SPE" chargée de la gestion des services de l'agriculture et de la pêche.

## ARTICLE 1<sup>er</sup>

Le conseil d'administration de la société publique d'économie mixte dite "SPE" chargée de la gestion des services de l'agriculture et de la pêche est composé de :

## LISTE DES MEMBRES

Le conseil d'administration est composé de :

M. *[Signature]*  
Président  
M. *[Signature]*  
Vice-président  
M. *[Signature]*  
Membre



*[Signature]*  
Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Madagascar, le 09/11/2022